

Déroulement de l'inscription pour les fromageries

1. Rendez-vous sur le site de la bdlait.ch <https://www.dbmilch.ch/fr/>
2. Cliquez sur Tapis vert

Tapis vert

Les exigences de la norme sectorielle Lait durable vont au-delà des exigences légales minimales.



3. Puis cliquez sur « Tapis Vert pour utilisateur de lait » pour les fromagers

Sujets

Tapis vert pour les producteurs de lait

Tapis Vert pour utilisateur de lait

4. Les cinq documents suivants apparaissent :

- a. Le premier document « [Contrat relatif à l'utilisation du module « standard sectoriel pour le lait durable suisse » dans la banque de données bdlait](#) » contient le contrat.



Contrat relatif à l'utilisation du module « standard sectoriel pour le lait durable suisse » dans la banque de données bdlait.ch

Ce contrat doit être signé et renvoyé à TSM en 2 exemplaires

- b. Le deuxième document « [Conditions d'utilisation du standard sectoriel pour le lait suisse durable](#) » explique le fonctionnement du système.



Conditions d'utilisation du standard sectoriel pour le lait suisse durable

- c. Le troisième document « [Fiche d'information pour les acheteurs de premier lait sur la consultation des données relatives au tapis vert dans bdlait](#) » informe sur l'utilisation du module Tapis vert sur bdlait.ch.



Fiche d'information pour les acheteurs de premier lait sur la consultation des données relatives au tapis vert dans bdlait

- d. Le quatrième document « [Liste des acheteurs de lait du premier échelon avec participation au "tapis vert"](#) » est un récapitulatif des acheteurs de lait inscrits au Tapis vert. Merci de vous rendre sur le site car le lien est constamment modifié.



Liste des premiers acheteurs de lait avec participation "tapis vert"

- e. Le cinquième document « [Fiche descriptive pour décomptes de lait fromageries](#) » informe sur le contenu que doit avoir le décompte de la paie du lait transmis aux producteurs.

 Fiche descriptive pour décomptes de lait fromageries

Le lait durable vendu à l'industrie doit avoir un libellé séparé avec quantité et prix supplémentaire payé.

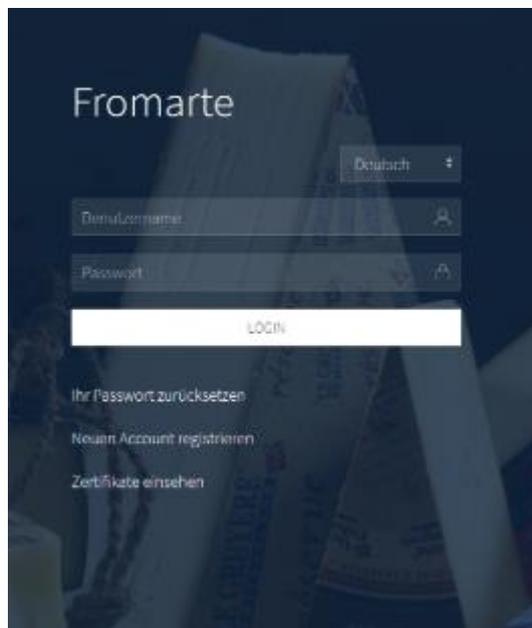
5. **Le code de déontologie de la branche fromagère doit être signé**
<https://www.fromagesuisse.ch/production/le-fromage-un-produit-naturel>

La liste des fromageries ayant rempli ce code de déontologie n'est pas en ligne, mais gérée par Switzerland Cheese Marketing AG (SCM).

6. **Un système de gestion de la durabilité doit être rempli** (les deux peuvent être faits, mais un seul suffit.). Soit par exemple :
- a. Le benchmark FROMARTE (Modèle énergétique AEnEC (Agence de l'énergie pour l'économie) enaw.ch/)
 - b. La check-list de durabilité FROMARTE sur le site <https://www.fromarte.ch/fr/>



⇒ Cliquez sur AQ



⇒ Annoncez-vous avec votre login

Fromarte AQ PORTAIL D'AUDIT ET GESTION DES DOCUMENTS DE FR

Aperçu des tâches en cours

Remplir un nouveau formulaire

Aperçu complet des formulaires

Gestion formulaires

Nouvelles

Dépôt de fichiers

Formulaire De À
Afficher uniquement les documents de ce formulaire. Créé à partir de (inclus). Créé jusqu'à (exclusif).

FORMULAIRE	STATUS	CRÉÉ LE
Liste de contrôle de la durabilité 2020	En cours	lun. 20/06/2022 17:13
PH-Meter	Complètes	lun. 20/06/2022 17:11

⇒ Puis sur cliquez sur « Aperçu complet des formulaires »

Fromarte AQ PORTAIL D'AUDIT ET GESTION DES DOCUMENTS DE FR

Aperçu des tâches en cours

Remplir un nouveau formulaire

Aperçu complet des formulaires

Gestion formulaires

Nouvelles

Dépôt de fichiers

Formulaire De À
Afficher uniquement les documents de ce formulaire. Créé à partir de (inclus). Créé jusqu'à (exclusif).

FORMULAIRE	STATUS	CRÉÉ LE
Liste de contrôle de la durabilité 2020	En cours	lun. 20/06/2022 17:13
PH-Meter	Complètes	lun. 20/06/2022 17:11

⇒ Puis sur « Liste de contrôle de la durabilité 2020 »

Remplir la check-list.

Garder le résultat comme pièce justificative pour l'audit.

7. Frais

L'annonce est gratuite.

L'audit est payant, environ CHF 200.- tous les 2 ans, si du lait ou de la crème a été vendu à l'industrie.

8. Une fois le contrat envoyé à TSM et l'enregistrement fait, le module supplémentaire du lait durable est à disposition sur <https://www.dbmilch.ch/fr/>

dbmilch.ch Production laitière Contrôle du lait Mise en valeur du lait Tapis vert Modules Statistiques laitières Contact Login FR

dbmilch.ch
www.dbmilch.ch
www.dbmilch.ch

dbmilch.ch
www.dbmilch.ch
www.dbmilch.ch

⇒ Cliquez sur Login

< [Lien à la page d'accueil](#)

ⓘ L'inscription Agate sera remplacée par CH-LOGIN.

Depuis le 27.04.22, une nouvelle procédure d'inscription sera disponible chez Agate. Agate est connecté au système d'inscription central de l'administration fédérale. Créez dès aujourd'hui votre CH-LOGIN. Veuillez suivre les [instructions \(lien\)](#). Vous trouverez des informations détaillées dans la [vidéo suivante \(lien\)](#).

Les **employés de l'administration** (canton/fédération) disposant d'une clé SwissGov-PIK utilisent directement le **FED-LOGIN** et ne doivent pas créer un CH-LOGIN.

Important: Les utilisateurs de la BDTA, Acorda, Gelan, Lawis et Agricola en particulier n'ont pas besoin de mettre en place une authentification à deux facteurs et cliquent sur "Configurer plus tard".

[Se connecter ou s'inscrire](#)

> [Continuer à se connecter avec le login Agate habituel](#)



Avez-vous des questions sur le CH-LOGIN ?

[Questions fréquentes](#)
[Instructions étape par étape \(pdf\)](#)
[Instructions étape par étape \(vidéo\)](#)

Helpdesk Agate

Du lundi au vendredi
08:00-16:30
0848 222 400
info@agatethelpdesk.ch

⇒ Connectez vous

Vous trouverez l'onglet **lait durable**, afin de déterminer quels producteurs remplissent les conditions. Marche à suivre voir attaché « Fiche d'information pour les acheteurs de lait du premier échelon ».

Vous trouverez également l'onglet **label**, afin de déterminer quels producteurs remplissent les conditions. Marche à suivre voir attaché « Module de gestion des labels dans dbmilch.ch ».

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Meilleures salutations.

AFR

Artisans fromagers romands